

Brûlages

Les brûlages sont réglementés par arrêté préfectoral. Ils doivent faire l'objet d'une autorisation signée par monsieur le Maire jusqu'à la fin du mois de mai 2013. Au-delà de cette date, les brûlages seront interdits.

Les imprimés devront être retirés en mairie au rez-de-chaussée. Prévoyez un délai de 4 à 5 jours, aucune autorisation ne sera délivrée pour le jour-même. Enfin, n'oubliez pas que, même autorisé, un brûlage reste dangereux, et qu'il convient de respecter les consignes de sécurité, notamment :

- aucun brûlage par vent supérieur à 40 km/h
- les brûlages doivent être effectués de jour, et être éteint à 10 h du matin
- le foyer doit être surveillé en permanence
- l'emplacement du foyer doit être noyé abondamment

Horaires de la déchetterie

Ouverture au public les lundis, mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et les dimanches de 8h30 à 12h30.

Délais et recommandations pour une parution dans le Cuges au Coeur

Petit rappel :

Nous prions toutes les personnes ou les associations susceptibles de demander une parution dans le **Cuges au Coeur** de fournir les textes au **plus tard le vendredi matin** et ce, afin qu'ils puissent paraître le mercredi suivant (lundi : mise en page ; mardi : tirage, pliage et éventuellement encartage du bulletin et mercredi matin : distribution). Comme vous pouvez le constater les délais sont courts afin d'honorer le rythme de publication.

Il faut savoir que, pour des raisons évidentes d'organisation, tout article remis hors délai ne sera publié que dans le **Cuges au Coeur** de la semaine suivante. Merci d'avance de votre compréhension.

Le service communication de la mairie

Rappel : numéros de téléphone directs des différents services municipaux

- Service social (CCAS) :04 42 73 39 42
- Urbanisme :04 42 73 39 43
- Cabinet du maire :04 42 73 39 45
- Secrétariat des élus :04 42 73 39 46
- Ressources humaines :04 42 73 39 48
- Finances :04 42 73 39 47
- Accueil : 04 42 73 80 11
- Communication (Cuges au Coeur...) : 04 42 73 39 49
- Reprographie et imprimerie :04 42 01 38 00
- Espace d'animations socioculturelles (Service enfance, périscolaire...) :04 42 73 38 70
- Multi accueil collectif :04 42 73 96 80
- Police municipale :04 42 73 97 61

On nous prie de communiquer

La Ferme de Cuges, située à l'entrée du village, organise pour la 2^{ème} fois une journée portes ouvertes le samedi 23 mars de 9h à 18h ayant pour thème «la basse cour en fête». Au programme, présentation et vente d'animaux, lapins, pigeons, poules... et le matériel nécessaire pour la réussite de votre élevage. Vous découvrirez aussi des producteurs locaux et il sera possible de se restaurer le midi. Une journée à ne pas manquer !

Le restaurant Chez Bébert vous propose le samedi 23 mars sa soirée dansante avec son menu, animée par Francesco. Renseignements et réservations au 04 42 71 83 99 ou 06 87 90 04 29.

«Chez Zaf» vous informe qu'elle sera fermée la semaine du 14 au 17 mars.

Nouveau à Cuges, la société A2S Événements vous propose les «Dimanches en Guinguette» à la salle paroissiale le dimanche 24 mars à partir de 14h30. Venez danser le tango, le madison, le rock, le paso et toutes les danses que vous aimez... Entrée 10€ avec boissons + goûter. Réservations conseillées au 06 20 63 09 11.

Les familles David Michel, David Édouard et Matabon remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées par toutes leurs marques de sympathie, à leur chagrin, lors du décès de Mme V^{ve} Matabon Alba survenu le 28 février dernier.

Vends pompe piscine Onga 8m³ /h; 0,37 KWM Neuve : 06 07 53 29 57.

Vends quatre jantes alu neuves 17x17,5-5 trous : 06 07 53 29 57.

Particulier à particulier : dame sérieuse cherche T3 à louer sur Cuges : 04 42 73 92 51.

Jeune femme 19 ans, actuellement sans permis, cherche personne pour covoiturage de Cuges à Aix-en-Provence les lundis, mardis et mercredis. Contacter Mme Scotto Virginie au 06 61 61 34 40.

Recherche studio ou T1 meublé pour la période du 1^{er} avril au 31 août 2013 pour étudiante en stage chez Orea, parc d'activités de Signes. Internet indispensable et parking souhaité. Caution solidaire des parents : 09 51 12 57 58 ou par mail michel.zaglio@wanadoo.fr.

Urgent : recherche location d'un appartement T3 en rez-de-chaussée : 04 42 73 81 93.

Si vous avez besoin d'une nounou agréée, fin août, votre bébé sera le bienvenu, dans maison avec jardin à côté de la maternelle : 06 24 07 66 79 / 04 42 73 92 49.

Soutien scolaire : ingénieur en reconversion dans l'enseignement, mère de 4 enfants, propose cours particuliers : primaire, collège en maths, français, anglais et allemand. CESU acceptés : 06 22 95 07 59.



Numéro 1228 du 13 mars 2013

Éditorial

Précisions

Le journal *La Provence* a publié 3 articles, à sens unique, sans demander l'avis du Maire ! C'est une conception particulière de l'exercice de la profession de journaliste. Pour ma part, avoir ma photo dans le journal n'est pas une priorité. Je préfère expliquer aux administrés les événements tels qu'ils se sont passés.

Pour un bon fonctionnement de l'administration communale, il faut que la majorité municipale, désignée par les électeurs, fonctionne unie et de manière collective, même si chacun exerce une responsabilité dans un domaine précis. Il faut aussi que le Maire et le Maire-Adjoint travaillent ensemble dans la confiance et la complémentarité. Or, depuis plusieurs mois, le Maire-Adjoint a entrepris une démarche individuelle de division de la majorité, par des propositions individuelles inconnues du Maire et des autres élus. Des alliances contre nature ont été envisagées et certains élus n'ont pas pu exercer la plénitude de leur délégation d'origine. Ce mauvais climat a rejailli sur l'administration. C'est cela qui a motivé les décisions prises !

Retrait des délégations du Maire-Adjoint par arrêté du Maire, et retrait de la fonction de Maire-Adjoint par délibération du conseil municipal.

Vous pouvez être persuadés que notre majorité municipale est désormais à nouveau rassemblée pour terminer le mandat pour vous et avec vous, et préparer l'avenir par le rajeunissement, le renouvellement et la compétence !

Le Maire,

Gilles Aicardi

Comité Saint Éloi



Réservez votre soirée du **samedi 23 mars**, le comité Saint Éloi organise sa soirée annuelle à la salle des Arcades ! Entrée, plat, fromage, dessert, apéritif et vin à volonté, le tout animé par DJ Sonodisc. 25€ par personne.



Inscriptions vendredi 15 mars de 18h à 20h et samedi 16 mars de 10h à 12h30, salle du club de l'âge d'or (face à la bibliothèque).

Espace socioculturel

Ouverture exceptionnelle pour les vacances d'été.

Le centre de loisirs fonctionnait 7 semaines durant les vacances d'été. En raison d'une forte demande des familles, la municipalité a décidé d'accepter d'ouvrir les accueils de loisirs lutins et benjamins 8 semaines, à savoir donc du 1^{er} juillet au 23 août.



Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture

Nous vous rappelons la visite du camp des Milles le **samedi 16 mars**, quelques places disponibles encore. Départ à 8h30 devant la mairie, visite guidée à 10h aux Milles. Inscriptions à l'Office du tourisme.

Manifestations MP 2013 ouvertes à tous.

Office du tourisme

Festival international du film d'Aubagne (FIFA) du 18 au 23 mars 2013

Cette rencontre a lieu chaque année et pour une semaine au mois de mars. Seul événement consacré à la jeune création cinématographique et à la relation son et musique, hors des sentiers battus.

Le FIFA est un lieu privilégié de formation, de travail et de rencontres, longs et courts-métrages, animations et documentaires sont projetés en présence des réalisateurs, des compositeurs et des artistes, en journée et en soirée.

L'Office du tourisme et la bibliothèque de Cuges tiennent à votre disposition le programme complet, ainsi que des places à prix réduit à 3,50€, que l'association ALCIME nous offre exceptionnellement dans le cadre de Marseille Provence 2013

Vous pouvez aussi faire votre choix en consultant le site : www.cineaubagne.fr

Amateurs de cinéma, ne laissez pas passer une aussi belle occasion de voir des films inédits, autant français qu'euro-péens.

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale : l'article 9 de la loi sur la démocratie de proximité du 27-2-2002, offre aux élus de l'opposition une tribune dans les bulletins d'informations municipaux, départementaux et régionaux.

Après les trous, les bosses...

La voirie à Cuges est un vaste sujet qui alimente bien des conversations de trottoir.

Certes le sujet n'est pas majeur mais il met en évidence certaines faiblesses de la politique municipale dans sa volonté d'améliorer le quotidien des Cugeois. Face à l'ampleur du phénomène la véritable stratégie communale consiste depuis des années à pratiquer la «Politique de la Rustine». On bouche les trous ici et là au gré des doléances et toujours avec une absence évidente de moyens.

Aucune véritable stratégie de remise en état de la voirie n'a jamais été affichée par Monsieur le Maire, qui rappelle-le, a souvent défendu l'idée que « Les nids de poules permettaient d'avoir une action bénéfique sur la circulation dès lors qu'ils obligeaient les voitures à ralentir ...»

Après donc cette politique ambitieuse de la Rustine, on a utilisé les services techniques municipaux afin de mettre en place la stratégie du dos d'âne...

Celle-ci a consisté à construire deux dos d'âne chemin de la Feutrière dont l'objectif était de faire ralentir les véhicules trop pressés et particulièrement ceux des pompiers ! La réalisation de ces deux dos d'âne a nécessité le travail d'employés municipaux pendant plusieurs jours, de 8m³ de goudron (150€ le m³), la location d'une machine qui, soit dit en passant, est restée inutilisée pendant une semaine, de deux poteaux de signalisation par ouvrage, etc... Au bas mot un coût global de quelques milliers d'euros.

L'épilogue de l'histoire va sans doute intéresser les contribuables cugeois quand ils apprendront que ces deux magnifiques dos d'âne ont ensuite été purement et simplement démolis pour des raisons que nous ignorons encore. Les riverains, quant à eux, garderont les stigmates de ces réalisations avortées car avant de mettre en place les dos d'âne, il a fallu creuser la route, ce qui laisse une fois de plus de belles cicatrices dans la chaussée.

Voilà donc l'histoire vraie d'une volonté communale d'économie budgétaire et de bonne gestion des services techniques...

Bravo les économies !

Catherine Lognos, Bernard Destrost, Marie-Odile Roux, Alain Ramel, France Leroy.



Grand loto du Secours populaire

Le secours populaire de Cuges-les-Pins organise son grand loto le **dimanche 24 mars** à partir de 14h30, salle des Arcades. Nous vous attendons nombreux. Très beaux lots à gagner.



Cultures en scène

Le **jeudi 21 mars**, visite au musée Cantini : Matta, ensuite visite du nouveau musée «Regards de Provence» au J4 en passant par le bâtiment M, place Bargemon, consacré à Aubagne dans MP 2013. Départ en covoiturage jusqu'à Auchan ensuite bus CG13 (pensez à vous munir de la carte gratuite vous permettant de circuler à 1€ en bus).

Renseignements au Pavillon devant la gare et le métro.

Dimanche 24 mars à Chateaufallon à 15h «Hans Was Weiri» par la C^{ie} Zimmerman et Perrot, cirque, théâtre et danse se mêlent.

Inscriptions à la bibliothèque.



ES Cuges - Hébergement plateau national des débutants : Urgent

Chers habitants, le 24^{ème} plateau des débutants approche, il aura lieu **les 19 et 20 mai** et cette année encore,

pour que la renommée de cet événement perdure, nous avons besoin de vous.

Nous sollicitons à nouveau votre hospitalité pour les enfants des équipes extérieures (Nantes, Nice, Lyon, Monaco, Bordeaux, Bruxelles, Toulouse...) qui viendront passer deux ou trois nuits pour la Pentecôte dans notre beau village. Les familles d'accueil se verront bien entendu invitées au repas du lundi de Pentecôte par la municipalité et au parc d'attractions par Ok Corral le dimanche matin.

Pour héberger ou pour plus de renseignements : etoile sportivecugeoise@wanadoo.fr, 0442738691, 0699858505, 0681461862. Site : escuges.footeo.com
Nous comptons sur votre participation.

StolasProd

Caméraman/photographe

Créateur de souvenirs et d'émotions...

Nous capturons les instants forts mais trop courts de votre vie, voilà pourquoi nous mettons nos services à votre disposition, pour un rendu professionnel, inoubliable avec un brin de folie et de sensibilité...

Les grands événements de votre vie méritent les plus belles images.

StolasProd association loi 1901

06 32 04 34 03 ou

stolasprod@free.fr - stolasprod.com

CCFF

Si vous avez du temps de libre et que vous souhaitez participer (bénévolement) à la protection de la forêt, nous vous invitons à assister à l'assemblée générale du Comité Communal Feux de Forêt qui se tiendra salle des mariages le **mardi 19 mars** à 18h. Nous vous attendons nombreux.

Section UNC de Cuges-les-Pins

Chers adhérents, sympathisants et amis, pour cause de santé de la majorité des dirigeants du bureau, celui-ci s'excuse de ne pas avoir effectué son assemblée générale 2013 en son temps. En conséquence, le bureau reste tel quel pour cette année dans l'espoir que nous pourrions reprendre nos activités un peu plus tard (croisons les doigts).

Le bureau

Age d'or : Odéon

Deux places sont disponibles pour l'opérette «les cent vierges» du **samedi 23 mars** 2013. Contacter le club au 04 42 73 94 43 le mardi et jeudi entre 14h et 17h.

Les Bielles de l'Ange

Dimanche 17 mars : 7^o rallye des Deux Saintes. L'association «les Bielles de l'Ange» organise son 7^o rallye des Deux Saintes, balade par les petites routes et chemins entre la Sainte Baume et la Sainte Victoire pour les 25 voitures anciennes inscrites. Au programme : road-book, cartographie et quiz animeront le trajet. Rassemblement des voitures place Léonard Blanc (parking de l'école élémentaire) à partir de 8h15. Départ à 9h.

Les enfants de Satu Mare

Notre **assemblée générale ordinaire** aura lieu le **samedi 16 mars** à 15 heures au 1^{er} étage de la Coopé, 1, chemin de Raphèle. Cette réunion est ouverte à tous.

